

Laurent Echeverría  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

**FONDS DE DOTATION ESTIA  
ESTIA  
Technopole Izarbel  
64210 BIDART**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon  
64600 Anglet  
Tél. : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71  
l.echeverria@cleea.fr

Laurent Echeverría  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

Au Conseil d'Administration de l'Association FONDS DE DOTATION ESTIA

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FONDS DE DOTATION ESTIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>ER</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon  
64600 Anglet  
Tél. : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71  
l.echeverria@cleea.fr

IE

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

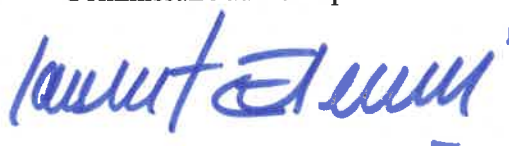
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Anglet,  
En trois exemplaires  
Le 3 Mars 2020  
L. ECHEVERRIA  
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2019		EXERCICE N-1	
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
FRAIS D'ETABLISSEMENT	*	*	*	*	*
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	*	*	*	*	*
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, ..	*	*	*	*	*
FONDS COMMERCIAL (1)	*	*	*	*	*
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
AVANCES ET ACOMPTES	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
TERRAINS	*	*	*	*	*
CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	*	*	*	*	*
AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
TERRAINS	*	*	*	*	*
CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	*	*	*	*	*
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	*	*	*	*	*
PARTICIPATIONS	100,00	*	100,00	100,00	*
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.	*	*	*	*	*
AUTRES TITRES IMMOBILISES	*	*	*	*	*
PRETS	*	*	*	*	*
PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES	*	*	*	*	*
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	*	*	*	*	*
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	*	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	*
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
STOCKS ET EN COURS	*	*	*	*	*
CREANCES (3)	*	*	*	*	*
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	*	*	*	*	*
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	23.550,00	*	23.550,00	15.180,00	*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*	*	*	*	*
ACTIONS PROPRES	*	*	*	*	*
AUTRES TITRES	*	*	*	*	*
DISPONIBILITES	224.468,52	*	224.468,52	158.959,57	*
COMPTES DE REGULARISAT.	*	*	*	*	*
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	*	*	*	*	*
<b>TOTAL</b>	<b>248.018,52</b>	*	<b>248.018,52</b>	<b>174.139,57</b>	*
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	*	*	*	*	*
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	*	*	*	*	*
ECART DE CONVERSION ACTIF	*	*	*	*	*
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>248.118,52</b>	*	<b>248.118,52</b>	<b>174.239,57</b>	*
(1) DONT DROIT AU BAIL	*	*	*	*	*
(2) DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*	*	*
(3) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*	*	*

LE

BILAN PASSIF

	*****	*****	*****
	* AU 31/12/2019 *	* EXERCICE N-1 *	* *
*****			
PASSIF AVANT REPARTITION	*	*	*
*****			
CAPITAUX PROPRES	*	*	*
APPORTS	218.118,52	174.239,57	*
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	*	*	*
ECARTS DE REEVALUATION	*	*	*
RESERVES :	*	*	*
RESERVE LEGALE	*	*	*
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	*	*	*
RESERVES REGLEMENTEES	*	*	*
AUTRES RESERVES	*	*	*
REPORT A NOUVEAU	*	*	*
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	*	*	*
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	*	*	*
PROVISIONS REGLEMENTEES	*	*	*
TOTAL	218.118,52	174.239,57	*
*****			
AUTRES FONDS PROPRES	*	*	*
DROITS DU CONCEDANT	*	*	*
TOTAL	*	*	*
*****			
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	*	*	*
PROVISIONS POUR RISQUES	*	*	*
PROVISIONS POUR CHARGES	*	*	*
TOTAL	*	*	*
*****			
DETTES (1)	*	*	*
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES	*	*	*
EMPRUNTS OBLIGAIRES	*	*	*
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)	*	*	*
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	*	*	*
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS	*	*	*
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES	*	*	*
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	*	*	*
DETTES FISCALES & SOCIALES	*	*	*
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES	30.000,00	*	*
AUTRES DETTES	*	*	*
COMPTES DE REGULARISATION (1)	*	*	*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	*	*	*
TOTAL	30.000,00	*	*
*****			
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	*	*	*
TOTAL DU PASSIF	248.118,52	174.239,57	*
*****			
(1) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*
DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS	*	*	*
*****			

IE

COMPT E D E R E S U L T A T

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
<b>* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>			
VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
PRODUCTION VENDUE	*	*	*
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,...	*	*	*
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	*	*
PRODUCTION STOCKEE	*	*	*
PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*	*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	*	*
REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	*	*
AUTRES PRODUITS	*	91.221,05	30.905,00
Q.P. DE DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIRÉES AU COMPTE D	91.221,05	*	30.905,00
<b>TOTAL</b>	*	<b>91.221,05</b>	<b>30.905,00</b>
<b>* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>			
ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*
VARIATION DE STOCK	*	*	*
ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	*	*
VARIATION DE STOCK	*	*	*
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	*	1.871,05	585,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	294,00	*	280,80
HONORAIRES	960,00	*	*
RECEPTIONS	608,85	*	304,20
FRAIS BANCAIRES	8,20	*	*
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	*	*	*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	*	*	*
CHARGES SOCIALES	*	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	*	*	*
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS	*	*	*

1E

COMPT E D E RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2019	EXERCICE N-1
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		89.350,00	30.320,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	89.350,00		30.320,00
<b>TOTAL</b>		<b>91.221,05</b>	<b>30.905,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES			
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES			
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.			
<b>TOTAL</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			

1E



COMPT E D E R E S U L T A T ( S U I T E )

	*	EXERCICE	AU 31/12/2019	*	EXERCICE N-1	*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	*		*	*	*
<b>* PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>	*	*		*	*	*
SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*		*	*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*		*	*	*
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE	*	*		*	*	*
TOTAL	*	*		*	*	*
<b>* CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>	*	*		*	*	*
SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*		*	*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*		*	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*		*	*	*
TOTAL	*	*		*	*	*
<b>*RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	*	*		*	*	*
PARTICIPATION DES SALARIES	*	*		*	*	*
IMPOTS SUR LES BENEFICES	*	*		*	*	*
TOTAL DES PRODUITS	*	*	91.221,05	*	30.905,00	*
TOTAL DES CHARGES	*	*	91.221,05	*	30.905,00	*
BENEFICE OU PERTE	*	*		*		*
<b>* Y COMPRIS :</b>	*	*		*	*	*
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	*	*		*	*	*
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	*	*		*	*	*
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.	*	*		*	*	*
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.	*	*		*	*	*
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*		*	*	*
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*		*	*	*

LE

# FONDS DE DOTATION ESTIA

Exercice 2019

## ANNEXE COMPTABLE

### 1° INFORMATIONS JOINTES A LA LIASSE FISCALE

#### a/ Dérogation aux prescriptions comptables

L'ensemble des documents faisant l'objet de la présente déclaration ne présente pas de dérogation à l'application des prescriptions comptables.

#### b/ Modification des méthodes d'évaluation et de présentation

Les modes et méthodes d'évaluation sont identiques à ceux pratiqués sur les exercices précédents et les comptes de l'exercice 2019, rapprochés de ceux de 2018 et tels qu'ils sont présentés, n'appellent pas d'observations particulières.

#### c/ Note relative au bilan (sans objet)

	<u>Amortissements</u>	<u>Durée</u>
- Immobilisations incorporelles		
* frais de recherche et de développement	linéaire	1 an
* logiciels informatiques	linéaire	2 à 4 ans
- Immobilisations corporelles		
* matériel informatique	linéaire	2 à 5 ans
* mobilier	linéaire	5 à 10 ans

La méthode prospective de découpage par composants a été retenue pour les immobilisations à valeur significative et plus précisément pour les constructions.

En l'absence d'immobilisations entrant dans ces critères, il n'y a pas eu sur l'année 2019 de découpage par composant.

En conséquence, le Fonds de dotation ESTIA a maintenu le calcul des amortissements sur la durée d'usage. Il n'existe cependant pas d'actif immobilisé.

### 2° AUTRES INFORMATIONS

#### a/ Autres informations relatives au bilan

1 – Produits à recevoir (inclus dans 2050 BZ)	23 550
* Diverses subventions d'exploitation à recevoir	0
* Versement GBA ZABALA Décembre à recevoir	15 000
* Versements Plateforme I-Raser Décembre restant à recevoir	8 550

IE

2 – Charges à payer (incluses dans 2051 EA)	30 000
* Contribution à l'EESC ESTIA à payer	30 000
3 – Charges constatées d'avance (ligne CH 2050)	0
4 – Produits constatés d'avance (ligne EB 2051)	0

b/ Liste des filiales et participations

La Fondation ESTIA n'est pas concernée par cette disposition.

LE

